



Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

Rapport 2018 sur le marché de l'assurance

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2018. Le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois chapitres suivants proposent des données détaillées concernant les branches « Vie », « Dommages » et « Réassurance » .

Les chiffres présentés ayant été recueillis sur une base statutaire, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur de marché. Les emprunts sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs au bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas actualisées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec les intérêts techniques. Dans le cas des entreprises d'assurance dommages, les provisions sont généralement calculées sans actualisation, à l'exception en particulier des rentes de l'assurance-accidents.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats et au Test suisse de solvabilité (SST) comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Les données sur le marché de l'assurance figurant dans le présent rapport ainsi que dans les tableaux électroniques ont été mises à disposition par les entreprises d'assurance. La FINMA vérifie la plausibilité de ces données, sans pour autant en garantir l'exactitude.

Table des matières

4	Ensemble du marché
<hr/>	
4	Entreprises et branches d'assurance assujetties
5	Indicateurs
7	Placements de capitaux
7	Placements de capitaux dans la fortune totale
7	Répartition de la fortune totale
8	Rendements des placements de capitaux dans la fortune totale
9	Placements de capitaux dans la fortune liée
<hr/>	
10	Entreprises d'assurance-vie
<hr/>	
10	Indicateurs
12	Répartition de la fortune
14	Evolution des primes
15	Parts de marché dans les affaires directes suisses
16	Réserve mathématique
17	Evolution des fonds propres
<hr/>	
18	Entreprises d'assurance dommages
<hr/>	
18	Indicateurs
20	Répartition de la fortune
20	Titres à revenu fixe
20	Placements dans des participations
20	Autres positions
22	Evolution des primes dans les activités directes suisses
23	Parts de marché dans les affaires directes suisses
24	Taux de sinistres dans les affaires directes suisses
25	Evolution des fonds propres
26	Assureurs-maladie
26	Indicateurs
27	Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie
<hr/>	
28	Réassureurs
<hr/>	
28	Indicateurs
30	Répartition de la fortune
32	Evolution des primes
33	Taux de sinistres
34	Evolution des fonds propres
<hr/>	
35	Définitions
<hr/>	
37	Abréviations
<hr/>	

Ensemble du marché

Entreprises et branches d'assurance assujetties

4

Aperçu des entreprises et branches d'assurance assujetties, 2017-2018

	2018	2017
Assureurs-vie, dont	19	19
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse	16	16
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères	3	3
Assureurs dommages, dont	114	118
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse (y compris 18 assurances-maladie complémentaire [2017: 19])	70	73
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères (y compris 2 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2017: 2])	44	45
Total des sociétés de réassurance, dont	54	55
– réassureurs	27	28
– captives de réassurance	27	27
Caisses-maladie pratiquant l'assurance-maladie complémentaire	12	12
Total des entreprises d'assurance et caisses-maladie surveillées	199	204
Groupes d'assurance (groupes et conglomérats)	6	6

Ensemble du marché

Indicateurs

Durant l'exercice 2018, les entreprises suisses d'assurance ont réalisé un résultat agrégé de 10,6 milliards de francs suisses, ce qui correspond à une hausse de 40 % par rapport à l'année précédente. Alors que les assureurs-vie ont fait état d'une baisse minime de leurs bénéfices annuels, les assureurs non-vie ont pu voir leurs bénéfices agrégés augmenter de 1,4 milliard de francs (soit +26 %). Grâce à une charge des sinistres plus faible, les bénéfices annuels des réassureurs se sont nettement appréciés passant de 0,8 milliard de francs l'année précédente à 2,4 milliards de francs au cours de l'exercice sous revue. Certes, l'ensemble des primes comptabilisées en 2018 ont enregistré une baisse de 12 % et les bénéfices réalisés sur les placements de capitaux se sont réduits de 13 %,

mais cela a été amplement compensé par la dissolution de réserves actuarielles.

Les fonds propres des assureurs suisses ont dans l'ensemble augmenté de 1,8 milliard de francs. Les rendements sur les fonds propres ont pu être augmentés de 3,37 points de pourcentage à 12,61 %.

Le ratio de couverture de la fortune liée a baissé d'un point de pourcentage durant l'année sous revue pour s'établir à la fin de l'année à 111 %. Le ratio de solvabilité selon le Test suisse de solvabilité s'élevait à 219 %, progressant donc de 10 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Indicateurs de l'ensemble du marché

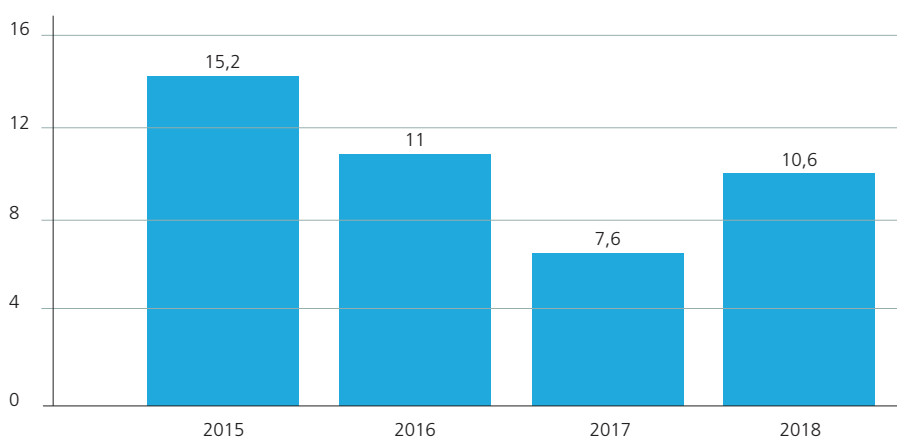
En milliers de CHF

	2018	2017	+/-
Primes brutes comptabilisées	1 14 023 955	130 059 205	-12,3%
Paiements pour cas d'assurance	86 960 107	74 601 897	16,6%
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-10 244 153	16 667 527	n/a
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	86 199	759 505	-88,7%
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	21 846 974	25 961 831	-15,8%
Impôts	1 305 503	1 494 632	-12,7%
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	15 740 753	18 075 040	-12,9%
Bénéfices annuels	10 575 877	7 578 085	39,6%
Total du bilan	684 212 059	696 658 763	-1,8%
Placements de capitaux	581 902 318	586 674 719	-0,8%
Engagements actuariels	482 983 607	495 178 160	-2,5%
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	83 846 496	82 043 946	2,2%
Rendement des placements	2,81%	3,25%	-0,44 pp
Rendement des fonds propres	12,61%	9,24%	+3,37 pp
Ratio de solvabilité SST	219%	209%	+10 pp
Ratio de couverture de la fortune liée	111%	112%	-1 pp

Ensemble du marché

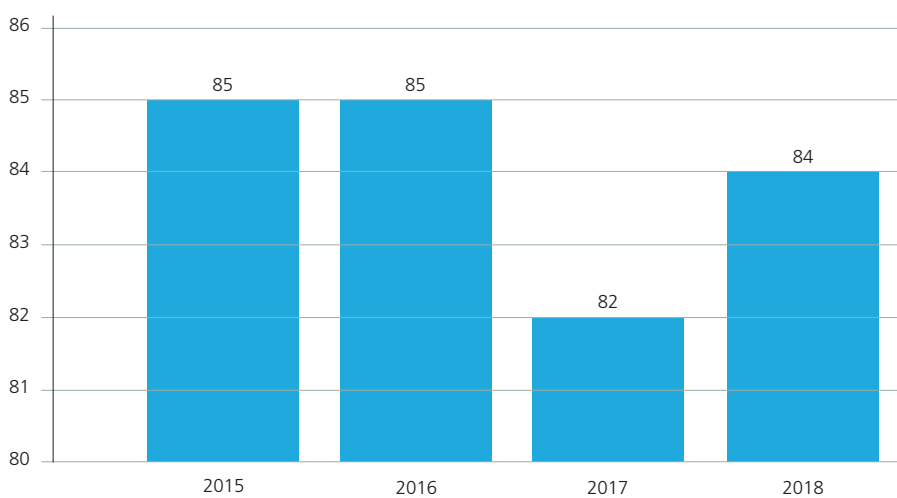
Bénéfices annuels sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Fonds propres sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Placements de capitaux

Figurent ci-après des informations sur la fortune totale et sur les rendements des placements de capitaux de la fortune totale affichés en 2018 par les entreprises suisses d'assurance ainsi que sur la répartition de la fortune liée.

Placements de capitaux dans la fortune totale

L'ensemble des placements de capitaux des entreprises suisses d'assurance a baissé en 2018 de 0,8 % et s'établit à la fin de l'année à 582 milliards de francs. Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie se sont réduits de 4 milliards de francs (-1,3 %) pour s'établir à 338 milliards de francs, alors que ceux des assureurs non-vie sont restés stables et s'élevaient à la fin de l'année à 150,5 milliards de francs suisses. Les placements de capitaux des réassureurs ont enregistré un léger recul de 0,4 % pour s'établir à 93 milliards de francs suisses.

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En milliers de CHF

	2018	2018	2017	2017
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	51 027 658	9%	49 429 295	8%
Participations	60 193 825	10%	56 359 458	10%
Titres à revenu fixe	253 610 760	44%	272 660 854	46%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	19 319 442	3%	18 597 518	3%
Hypothèques	40 475 310	7%	39 066 508	7%
Actions et placements analogues	21 823 443	4%	21 007 141	4%
Placements collectifs de capitaux	49 090 428	9%	48 171 125	8%
Placements alternatifs	13 207 567	2%	13 635 081	2%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	5 232 642	1%	4 137 330	1%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	2 392 159	0%	3 186 784	1%
Prêts sur police	290 297	0%	326 728	0%
Autres placements de capitaux	18 915 437	3%	21 903 445	4%
Liquidités	27 419 387	5%	18 244 735	3%
Placements en assurance-vie liée à des participations	18 903 963	3%	19 948 717	3%
Total des placements de capitaux	581 902 318	100%	586 674 719	100%

Répartition de la fortune totale

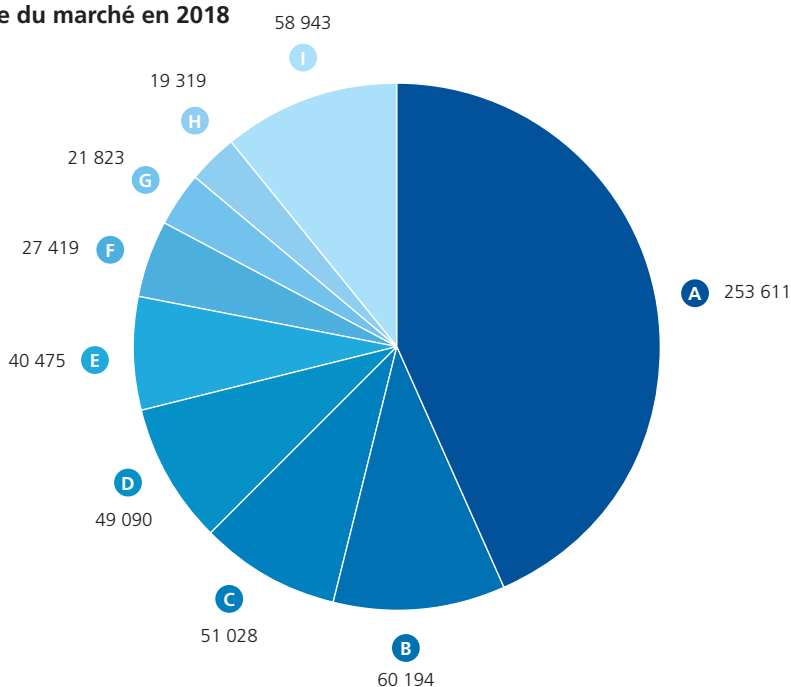
Le bas niveau persistant des taux a conduit, durant l'année sous revue, à une sensible baisse des placements à taux fixes dans la fortune des entreprises suisses d'assurance (-19 milliards de francs, soit -7 %). Avec une part de 44 % de l'ensemble des placements, ils restent cependant la première catégorie du placement de la fortune. Les assureurs-vie ont placé 49 % (-4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente), les assureurs non-vie 34 % (-2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente) et les réassureurs 39 % de leurs capitaux dans des titres à revenu fixe (pourcentage inchangé). En revanche, le niveau des liquidités a augmenté de 9 milliards de francs, soit +50 %. Les investissements dans des hypothèques et des biens immobiliers ont légèrement augmenté, comme c'était déjà le cas durant les années précédentes. Ont également légèrement augmenté les portefeuilles d'actions et de placements collectifs.

Ensemble du marché

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché en 2018

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- D** Placements collectifs de capitaux
- E** Hypothèques
- F** Liquidités
- G** Actions et placements analogues
- H** Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique
- I** Tous les autres placements de capitaux



Rendements des placements de capitaux dans la fortune totale

Les rendements des placements de capitaux sont exprimés conformément aux bases statutaires.

En 2018, les assureurs-vie ont réalisé un rendement sur les placements de capitaux de 2,35 %. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une baisse de 17 points de base. Les assureurs dommages ont perdu 47 points de base par rapport à l'année précédente et ont réalisé un rendement sur les placements de capitaux de 3,59 %. Les fortes pertes comptables conjuguées aux moindres bénéfices comptables, notamment dans le domaine des actions et des placements similaires en raison des difficultés présentes sur les marchés, constituent la cause principale de la baisse du rendement des placements, et ce, tant pour les assureurs-vie que pour les assureurs dommages. Le fait que le rendement des placements soit plus

élevé chez les assureurs dommages que chez les assureurs-vie s'explique notamment par le fait que les assureurs dommages détiennent une partie notable de placements étrangers dans leur portefeuille. Alors que les sociétés d'assurance-vie détiennent 94 % de leurs placements dans la fortune liée, cette part tombe à 48 % pour les assurances dommages. Les rendements des placements de capitaux des réassureurs se sont dégradés de 130 points de base en 2018 pour atteindre 3,15 %. Cette baisse du rendement des pla-

Rendements des placements de capitaux

	2018	2017
Ensemble du marché	2,81%	3,25%
Vie	2,35%	2,52%
Dommages	3,58%	4,06%
Réassurance	3,15%	4,45%

Allocation des actifs dans la fortune liée

	Vie 2018	Vie 2017	Domages 2018	Domages 2017
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	17%	17%	13%	12%
Participations	1%	1%	0%	0%
Titres à revenu fixe	53%	57%	48%	50%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	2%	2%	1%	1%
Hypothèques	10%	10%	6%	6%
Actions et placements analogues	5%	5%	7%	8%
Placements collectifs de capitaux	3%	3%	9%	10%
Placements alternatifs	3%	3%	6%	5%
Position nette des dérivés	0%	-1%	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	0%	0%	1%	1%
Créances sur des réassurances	0%	0%	3%	2%
Autres placements de capitaux	2%	2%	1%	2%
Liquidités	4%	1%	5%	5%
Total des placements de capitaux	297 989 052	299 390 580	74 083 743	74 950 689

placements de capitaux s'explique essentiellement par des pertes comptables enregistrées sur les actions et les placements collectifs de capitaux en raison de l'environnement défavorable sur le marché.

Placements de capitaux dans la fortune liée

Fin 2018, le montant total de la fortune liée des entreprises suisses d'assurance s'élevait à 372 milliards de francs (soit 2 milliards de francs ou 0,6% de moins que l'année précédente), et 18 milliards supplémentaires provenaient de placements de capitaux découlant d'assurances-vie liées à des participations.

Concernant les entreprises d'assurance-vie, ce sont toujours 94% de l'ensemble des placements agrégés sur toutes les entreprises d'assurance qui sont placés

dans la fortune liée (91% du total du bilan, +1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente). Concernant les entreprises d'assurance dommages, c'était 48% (-2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente) des placements de capitaux et 42% du total du bilan (-1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente).

Quant aux entreprises d'assurance-vie, la part des trois principales catégories de placement – emprunts à revenus fixes, immobilier et hypothèques – constituait 80% de la fortune liée. Concernant les entreprises d'assurance dommages, 75% de la fortune liée étaient investis dans les trois principales catégories de placement – emprunts à revenus fixes, immobilier et placements collectifs.

La faiblesse des taux d'intérêt perdure depuis plusieurs années déjà. Le taux d'intérêt au comptant des emprunts de la Confédération à dix ans s'est établi en moyenne à 0,03 % en 2018 (2017 : -0,07 %) et à -0,15 % en fin d'année (2017 : -0,10 %), il s'est donc légèrement raffermi par rapport à l'année précédente. En 2018, proposer des assurances-vie avec une part d'épargne et gérer de tels produits relevait encore d'une véritable gageure. Des placements de capitaux, du côté des actifs, devant en permanence être renouvelés et générant des rendements très faibles font face à des engagements, du côté des passifs, affichant des garanties d'intérêt à long terme. Pour faire face à cette situation, les assureurs-vie ont surtout opté pour la réduction des garanties sur le long terme.

Indicateurs

Les primes brutes comptabilisées se sont stabilisées par rapport aux années précédentes (2017 : -3,7 % ; 2016 : -5,7 %). En revanche, les versements pour les cas d'assurance ont augmenté de 11,2 %. Il s'agissait ici principalement de valeurs de rachat provenant de dissolutions de contrats dans la prévoyance professionnelle, ce qui est à mettre au compte du repositionnement d'un acteur du marché. L'ensemble des autres types de prestations d'assurance reste stable. Les dépenses résultant de l'exploitation d'assurance ont légèrement reculé de 0,5 % (2017 : -2 %).

Avec -6,2 %, les produits des placements de capitaux continuent de s'inscrire en recul par rapport à l'année précédente (2017 : -11,2 %). Malgré la dissolution de provisions techniques ainsi que la prise en compte des autres postes du compte de résultat, les bénéfices annuels ont à peine pu se maintenir au niveau de l'année précédente (-0,2 %).

Le total du bilan des assureurs-vie a progressé au total de 1,1 %. Tant les placements de capitaux que les provisions techniques et les fonds propres se sont inscrits en recul. Les rendements des fonds propres se sont élevés à 9,24 % (2017 : 8,52 %).

Les placements de capitaux des assureurs-vie servant à la couverture des engagements d'assurance doivent être garantis dans la fortune liée. Le débit se définit par 101 % des provisions techniques : il doit à tout moment être couvert par des placements correspondants devant obéir à des directives de placement strictes. Le taux de couverture de la fortune liée indique le montant des fonds disponibles dans la fortune liée en pourcentage du débit. Le régime de la fortune liée et celui de la solvabilité fondée sur le risque selon le SST sont censés garantir un niveau élevé de sécurité aux assurés des entreprises suisses d'assurance.

Indicateurs des assureurs-vie

En milliers de CHF

	2018	2017	+/-
Primes brutes comptabilisées	31 733 080	31 544 023	0,6%
Paiements pour cas d'assurance	33 993 630	30 561 682	11,2%
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-2 147 410	2 825 227	n/a
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	-575 212	1 244 558	n/a
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 169 110	2 179 817	-0,5%
Impôts	280 750	354 965	-20,9%
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	7 497 497	7 990 807	-6,2%
Bénéfices annuels	1 395 450	1 398 285	-0,2%
Total du bilan	348 778 418	352 822 600	-1,1%
Placements de capitaux	338 130 059	342 411 357	-1,3%
Engagements actuariels	303 730 002	306 498 834	-0,9%
Fonds propres (avant affectation des bénéfices)	15 109 543	16 411 813	-7,9%
Rendements des placements	2,35%	2,52%	-0,17 pp
Rendement des fonds propres	9,24%	8,52%	+0,72 pp
Ratio de solvabilité SST	194%	178%	+16 pp
Ratio de couverture de la fortune liée	108%	108%	-

Répartition de la fortune

Au total, les placements de capitaux ont baissé de près de 4 milliards de francs au cours de l'exercice sous revue. Compte tenu de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, l'allocation des actifs a continué de se déplacer des titres à revenu fixe vers les liquidités, les biens immobiliers, les hypothèques et les actions.

Allocation des actifs des assureurs-vie

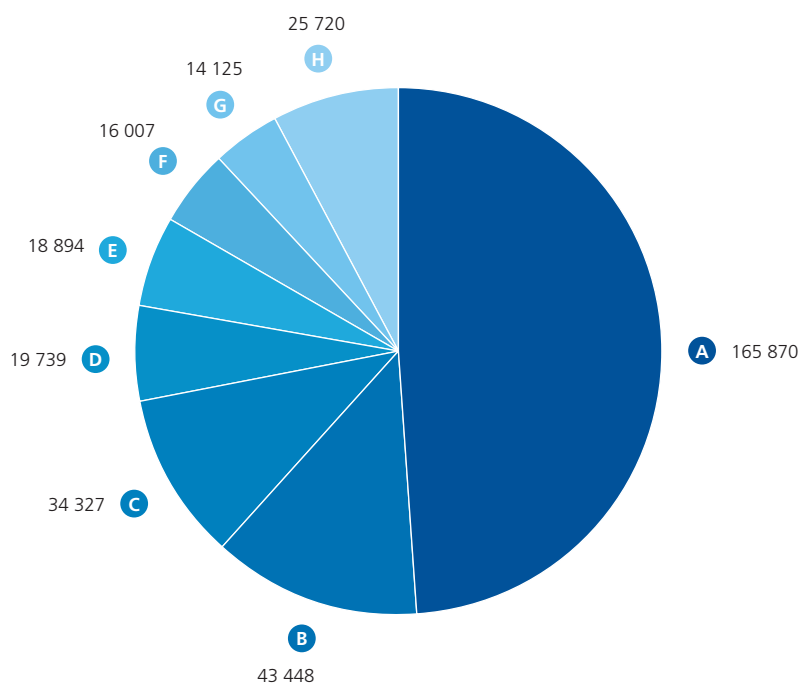
En milliers de CHF

	2018	2018	2017	2017
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	43 448 184	13%	41 973 326	12%
Participations	4 101 279	1%	5 172 125	1%
Titres à revenu fixe	165 869 470	49%	181 283 812	53%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	9 467 399	3%	9 345 338	3%
Hypothèques	34 327 459	10%	33 382 238	10%
Actions et placements analogues	14 124 647	4%	12 375 053	4%
Placements collectifs de capitaux	19 738 517	6%	17 928 619	5%
Placements alternatifs	7 708 180	2%	8 290 137	2%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	2 836 733	1%	1 802 000	1%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	-1 358 210	0%	-632 476	0%
Prêts sur police	290 297	0%	326 728	0%
Autres placements de capitaux	2 675 656	1%	4 028 557	1%
Liquidités	16 006 832	5%	7 198 006	2%
Placements en assurance-vie liée à des participations	18 893 616	5%	19 937 896	6%
Total des placements de capitaux	338 130 059	100%	342 411 357	100%

Allocation des actifs des assureurs-vie en 2018

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- C** Hypothèques
- D** Placements collectifs de capitaux
- E** Placements en assurance-vie liée à des participations
- F** Liquidités
- G** Actions et placements analogues
- H** Tous les autres placements de capitaux



Evolution des primes

Composées des primes périodiques et des primes uniques, les recettes de primes sont restées stables au cours de l'exercice sous revue. En raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, les affaires classiques d'assurance-vie, soit les assurances individuelles de rente et de capital classiques, se sont réduites. En parallèle, le volume de primes dans les assurances-vie liées à des parts, qui requièrent moins de

capitaux, a cependant augmenté. Avec 22,6 milliards de francs, la prévoyance professionnelle représente, comme l'année précédente, 71 % des primes brutes comptabilisées en assurance-vie, sachant que près de 11 milliards de francs de ces primes résultent de prestations de libre passage provenant de reprises de contrats ainsi que d'entrées dans des contrats existants.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF

	2018	2017	+/-	Part en % 2018
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	22 556 351	22 398 763	-0,7%	71,1%
Assurance individuelle de capital	4 161 711	4 240 231	-1,9%	13,1%
Assurance individuelle de rente	242 483	312 815	-22,5%	0,8%
Assurances-vie liées à des parts de fonds de placement	1 686 381	1 664 040	1,3%	5,3%
Assurance-vie liée à des placements internes	260 133	197 921	31,4%	0,8%
Capitalisations et opérations tontinières	326 841	257 886	26,7%	1,0%
Autres assurances-vie	513 698	496 796	3,4%	1,6%
Assurance-vie individuelle non ventilée sur les branches	0	0	-	0,0%
Assurance-maladie et assurance accidents	4 204	4 238	-0,8%	0,0%
Succursales à l'étranger	1 647 874	1 602 928	2,8%	5,2%
Réassurance acceptée	333 404	368 405	-9,5%	1,1%
Total	31 733 080	31 544 023	0,6%	100%

Parts de marché dans les affaires directes suisses

Le volume des affaires directes suisses des six plus grands assureurs-vie (les mêmes que l'année précédente) a légèrement augmenté par rapport à 2017 de 0,9%. Durant l'année sous revue, les six plus grands assureurs-vie ont gagné des parts de marché à hauteur de 0,3%. Leurs parts de marché s'élèvent désormais à 89,4%. Les treize autres compagnies, dont trois succursales, se sont réparties les

10,6% restants. Ce sont surtout les trois plus grands assureurs-vie, à savoir Swiss Life SA, AXA Vie SA et Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA, qui ont pu gagner des parts de marché. Les conséquences du repositionnement d'AXA Vie SA annoncées durant l'année sous revue ne sont pas encore directement visibles dans les primes comptabilisées; cela ne sera le cas qu'en 2019.

Parts de marché des assureurs-vie

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2018	Part de marché 2018	Primes comptabilisées 2017	Part de marché 2017
Swiss Life SA	9 173 873	30,8%	9 042 619	30,6%
Axa Vie SA	7 838 433	26,3%	7 593 969	25,7%
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA	3 602 142	12,1%	3 511 690	11,9%
Bâloise Vie SA	2 839 080	9,5%	3 014 463	10,2%
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	1 722 383	5,8%	1 743 127	5,9%
Zurich Compagnie d'Assurances SA	1 412 261	4,7%	1 443 127	4,9%
Six plus grands assureurs	26 588 173	89,4%	26 348 995	89,1%

Réserve mathématique

La réserve mathématique correspond aux engagements d'assurance calculés pour chaque personne assurée à partir des données disponibles au moment de la conclusion. Elle doit être inscrite au bilan et, pour la constitution de la fortune liée, en tant que composante principale des engagements actuariels (2018: 304 milliards de francs; 2017: 306 milliards de francs). Les autres composantes principales des engagements actuariels sont les renforcements pour la longévité, les provisions complémentaires constituées par exemple pour amortir les pertes sur le taux de conversion ou les sinistres survenus mais non encore annoncés (IBNR) ainsi que les dépôts de primes et les fonds d'excédents.

La réserve mathématique des assureurs-vie s'établit au total à 266 milliards de francs et représente 88 % des engagements actuariels.

La prudence est de mise en matière de détermination des paramètres utilisés pour le calcul des provisions techniques (réserve mathématique et renforcements). Les paramètres biométriques doivent être définis à partir de calculs statistiques reconnus, inscrits dans le plan d'exploitation et vérifiés chaque année sur la base des dernières mesures réalisées par la compagnie considérée.

La réserve mathématique totale de toutes les branches d'assurance exploitées affiche une baisse de 1 % en 2018 (2017: +1,2 %). A la différence des primes, la réserve mathématique ne réagit pas beaucoup en cas de changements dans la politique de souscription. Ainsi, la réserve mathématique d'un portefeuille peut croître encore longtemps, bien qu'aucun nouveau contrat n'ait été signé. La légère réduction de la ré-

Réserve mathématique brute

En milliers de CHF

	2018	2017	+/-	Part en % 2018
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	161 160 929	161 529 781	-0,2%	60,5%
Assurance individuelle de capital	50 449 509	50 599 950	-0,3%	18,9%
Assurance individuelle de rente	15 341 021	16 167 536	-5,1%	5,8%
Assurance-vie liée à des parts de fonds de placement	15 340 178	16 148 800	-5,0%	5,8%
Assurance-vie liée à des placements internes	1 835 414	1 743 710	5,3%	0,7%
Capitalisations et opérations tontinières	2 661 892	2 726 830	-2,4%	1,0%
Autres assurances-vie	2 499 937	2 561 386	-2,4%	0,9%
Succursales à l'étranger	16 542 239	17 104 341	-3,3%	6,2%
Réassurance acceptée	485 936	529 378	-8,2%	0,2%
Total	266 317 054	269 111 712	-1,0%	100%

Evolution des fonds propres

serve mathématique dans l'assurance collective de la prévoyance professionnelle s'explique principalement par la sortie d'AXA Vie SA des affaires d'assurance complète.

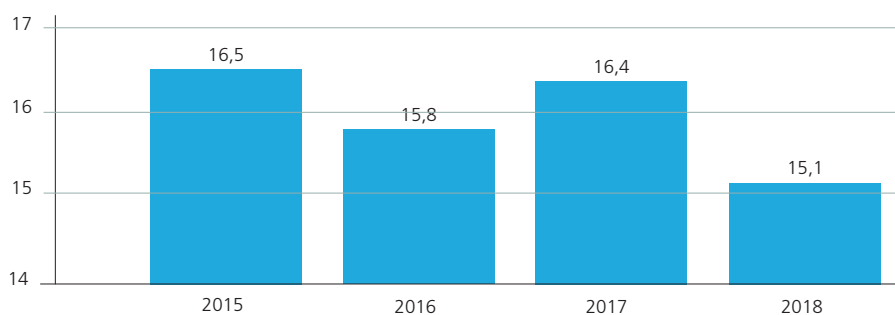
Avec environ 60 %, la prévoyance professionnelle constitue la majeure part de la réserve mathématique, suivie par l'assurance individuelle de capital classique sur les cas de vie et de décès avec environ 19 %. Les parts des autres branches ne sont qu'à un chiffre.

En 2018, la réserve mathématique augmente uniquement pour l'assurance-vie liée à des fonds canonnés. Sa part dans l'ensemble de la réserve mathématique est de 0,7 % (2017 : 0,6 %), soit toujours aussi réduite.

Fin 2018, la base de fonds propres s'élevait à 15,1 milliards de francs, ce qui représente 5 % des engagements actuariels. Par rapport à l'année précédente, la base de fonds propres s'est contractée de 1,3 milliard de francs. Ce recul est principalement dû à une restructuration de la structure des participations entre les branches « Vie » et « Dommages » dans un groupe d'assurance.

Fonds propres des assureurs-vie

En milliards de CHF



Entreprises d'assurance dommages

Les chiffres suivants concernent aussi bien les assureurs dommages que les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Indicateurs

Malgré la hausse des primes brutes comptabilisées dans les affaires d'assurance dommages directe (+1,6%), on observe dans l'ensemble un recul significatif des primes. Ce phénomène est à mettre au compte de primes sensiblement moindres dans le domaine de la réassurance active. Cela s'explique avant tout par le non-renouvellement de contrats de réassurance intragroupe au sein d'un groupe d'assurance.

Pour la même raison, les paiements pour les cas d'assurance, les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance et les engagements actuariels ont reculé par rapport à l'année précédente.

Le *loss ratio* s'est amélioré de 2,7 points de pourcentage et s'élève à 63%. Cela est à mettre au compte d'affaires reprises en réassurance se distinguant par

Indicateurs des assureurs non-vie

En milliers de CHF

	2018	2017	+/-
Primes brutes comptabilisées	44 825 577	49 241 703	-9,0%
Paiements pour cas d'assurance	25 726 462	25 961 281	-0,9%
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-3 344 342	597 371	n/a
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	457 412	798 173	-42,7%
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	8 630 573	10 097 966	-14,5%
Impôts	623 437	739 231	-15,7%
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	5 366 415	6 060 406	-11,5%
Bénéfices annuels	6 746 946	5 339 225	26,4%
Total du bilan	169 120 303	169 054 218	0,0%
Placements de capitaux	150 489 258	150 572 335	-0,1%
Engagements actuariels	81 071 299	84 669 696	-4,2%
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	42 951 218	38 987 401	10,2%
Rendements des placements	3,58%	4,06%	-0,48 pp
Rendement des fonds propres	15,71%	13,69%	+2,02 pp
<i>Loss ratio</i>	63,0%	65,7%	-2,7 pp
<i>Expense ratio</i>	28,1%	29,2%	-1,1 pp
<i>Combined ratio</i>	91,1%	94,9%	-3,8 pp
Ratio de solvabilité SST	252%	231%	+21 pp
Ratio de couverture de la fortune liée	124%	129%	-5 pp

une charge des sinistres plus basse dans l'assurance de choses et des bénéfices de liquidation plus élevés que l'année dernière. Dans l'assurance dommages directe en revanche, le *loss ratio* a augmenté de 1,5 point de pourcentage.

Le changement de l'*expense ratio* (amélioration de 1,1 point de pourcentage) s'explique pour l'essentiel par les modifications dans la réassurance active déjà mentionnées.

En 2018, les produits des placements de capitaux ont reculé de 11,5% et, par conséquent, le rendement des placements de capitaux a aussi baissé (-0,48 point de pourcentage). Etaient particulièrement concernés les assureurs-maladie. Grâce un résultat actuariel meilleur que l'année précédente, le bénéfice annuel des assureurs non-vie a cependant augmenté dans l'ensemble de 26,4%, ce qui a engendré un rendement des fonds propres supérieur de 2,02 points de pourcentage.

La solvabilité des assureurs non-vie demeure confortable, continuant d'augmenter de 21 points de pourcentage. En revanche, le taux de couverture pour la fortune liée enregistre un léger recul de 5 points de pourcentage.

Répartition de la fortune

Comme les années précédentes, la répartition des actifs est demeurée relativement stable.

Titres à revenu fixe

Les placements dans des titres à revenu fixe constituent de loin la catégorie de placements la plus importante. Ils se répartissent à 67 % en emprunts d'entreprise et à 33 % en emprunts d'Etat.

Placements dans des participations

Les placements dans des participations n'ont concerné que quelques assureurs, pour l'essentiel Zurich

Compagnie d'Assurances SA, Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA et AXA Assurances SA; Zurich Compagnie d'Assurances SA se taille la part du lion avec 32,3 milliards de francs de participations. La hausse des participations par rapport à l'année précédente est principalement le fait de Zurich Compagnie d'Assurances SA.

Autres positions

Comparés aux assureurs-vie, les assureurs dommages ne privilégient toujours pas beaucoup les placements en biens immobiliers et en hypothèques.

Allocation des actifs des assureurs non-vie

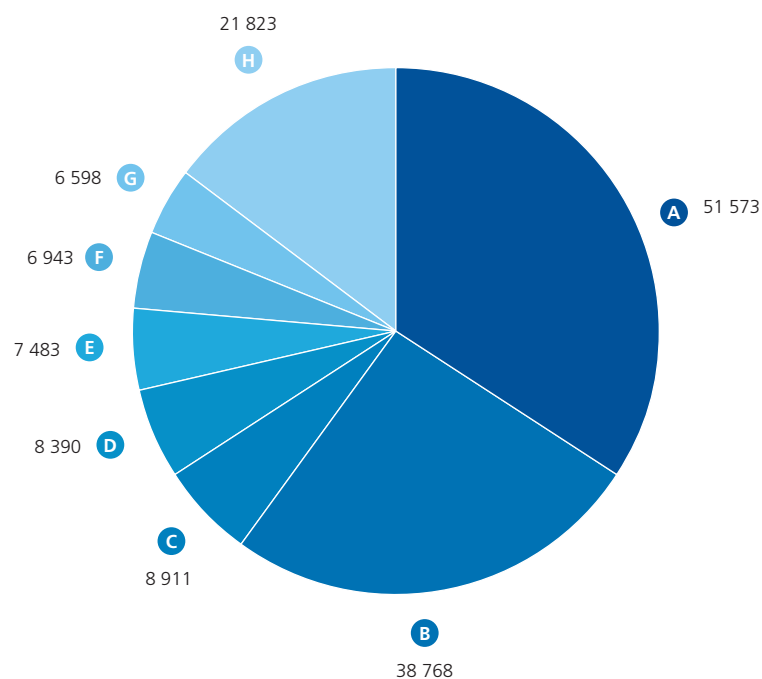
En milliers de CHF

	2018	2018	2017	2017
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	7 483 096	5%	7 379 149	5%
Participations	38 768 246	26%	36 057 005	24%
Titres à revenu fixe	51 573 366	34%	54 471 530	36%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	6 943 045	5%	6 781 034	5%
Hypothèques	5 334 617	4%	4 875 236	3%
Actions et placements analogues	6 598 084	4%	6 969 565	5%
Placements collectifs de capitaux	8 910 560	6%	9 447 890	6%
Placements alternatifs	4 581 783	3%	4 441 554	3%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	614 026	0%	615 850	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	821 949	0%	565 851	0%
Prêts sur police	0	0%	0	0%
Autres placements de capitaux	10 470 876	7%	10 733 909	7%
Liquidités	8 389 611	6%	8 233 762	6%
Total des placements de capitaux	150 489 258	100%	150 572 335	100%

Allocation des actifs des assureurs non-vie en 2018

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Liquidités
- E** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- F** Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique
- G** Actions et placements analogues
- H** Tous les autres placements de capitaux



Evolution des primes dans les activités directes suisses

L'assurance dommages directe suisse, y compris les assureurs-maladie, a continué de montrer dans l'ensemble en 2018 une évolution stable et a enregistré une croissance de primes de 1,6%. Alors que les primes ont fortement augmenté par rapport au PIB en 2017, leur évolution en 2018 n'a pas pu tenir le rythme de celui du PIB (+2% en termes réels). Les causes résident principalement dans une forte pression sur les prix dans le segment des clients commerciaux dans les secteurs des assurances de chose et de responsabilité civile, liée à une hausse de la concurrence tarifaire sur le marché saturé des particuliers (de manière générale et en particulier dans les segments de l'assurance ménage et de la responsabilité civile privée). Dans ce contexte, l'assurance pour les véhicules automobiles se distingue: pour la première

fois depuis 10 ans, les branches « Casco véhicules terrestres » (+1,3%) et « Responsabilité civile véhicules terrestres » (-1,2%) présentent ensemble un recul de primes par rapport à l'année précédente (-0,2%). Outre les forces du marché, cela reflète un recul supérieur à la moyenne des véhicules motorisés nouvellement mis en circulation, ce qui est l'expression d'un changement dans les comportements de mobilité.

L'évolution des primes suit un mouvement inverse dans les branches de l'assurance de personnes, (maladie et accident) qui représentent ensemble 50,1% (2017: 49,6%) de l'assurance dommages: dans les deux branches, on observe des hausses du volume de primes supérieures à la moyenne, même si la croissance de l'assurance-maladie s'est également affai-

Primes brutes comptabilisées (y compris assureurs-maladie)

En milliers de CHF

	2018	2017	+/-	Part en % 2018
Maladie	10 974 087	10 675 158	2,8%	39,0%
Incendie, dommages matériels	4 059 873	3 987 534	1,8%	14,5%
Accident	3 118 753	3 031 477	2,9%	11,1%
Casco véhicules terrestres	3 341 776	3 308 830	1,0%	11,9%
Responsabilité civile véhicules terrestres	2 643 516	2 689 948	-1,7%	9,4%
Responsabilité civile	1 958 755	1 976 178	-0,9%	7,0%
Véhicules maritimes et aériens, transport	343 450	351 611	-2,3%	1,2%
Protection juridique	607 496	618 477	-1,8%	2,2%
Pertes financières	454 823	433 310	5,0%	1,6%
Crédit, caution	347 710	332 425	4,6%	1,2%
Assistance tourisme	253 830	243 866	4,1%	0,9%
Total	28 104 069	27 648 814	1,6%	100%

Parts de marché dans les affaires directes suisses

blie par rapport à l'année précédente (+2,8 % contre +4,3 % en 2017). Le fait que ces branches soient moins soumises à la concurrence tarifaire s'explique par l'importance et la hausse continue de la charge des sinistres au cours des dernières années, laquelle est principalement due à l'évolution des coûts de la santé. En outre, la branche « Maladie » se distingue par une demande durablement croissante.

Le nettoyage de ses données auquel a procédé un des acteurs du marché rend impossible toute comparaison fiable avec les années précédentes dans la branche « Protection juridique ». Dans les faits, le volume des primes en assurance juridique connaît, avec près de 2,9 %, une croissance supérieure à la moyenne en 2018 aussi grâce à une demande qui ne cesse de croître.

La part de marché des huit principaux assureurs suisses en assurance non-vie directe, assurance-maladie exclue, est restée constante en 2018, demeurant à 83,3 %. Les 106 autres assureurs ayant leur siège en Suisse ou correspondant à des succursales suisses de sociétés sises à l'étranger (quatre de moins que l'année dernière) se partagent les 16,7 % restants.

Parmi les huit principaux assureurs suisses non-vie, il n'y a eu que peu de mouvements. Mobilière Suisse Société d'assurances SA se taille la plus grande augmentation de sa part de marché, devant AXA Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances SA et VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA. Zurich Compagnie d'Assurances SA et Generali Assurances Générales SA ont quant à elles perdu des parts de marché. Toutefois, ces mouvements ne viennent pas changer le classement des huit principaux assureurs suisses non-vie.

Parts de marché des assureurs dommages (sans assureurs-maladie)

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2018	Part de marché 2018	Primes comptabilisées 2017	Part de marché 2017
AXA Assurances SA	3 367 533	18,6%	3 308 045	18,5%
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	2 878 948	15,9%	2 781 660	15,6%
Zurich Compagnie d'Assurances SA	2 458 572	13,6%	2 460 644	13,8%
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	1 894 407	10,5%	1 848 404	10,4%
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA	1 503 710	8,3%	1 501 756	8,4%
Bâloise Assurance SA	1 327 107	7,3%	1 309 928	7,3%
VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA	895 882	5,0%	867 910	4,9%
Generali Assurances Générales SA	753 418	4,2%	785 876	4,4%
Huit plus grands assureurs	15 079 577	83,3%	14 864 223	83,3%

Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

Malgré l'évolution favorable du nombre des sinistres significatifs, le taux de sinistre a augmenté, dans le domaine de l'assurance non-vie suisse, de 0,6 point de pourcentage à 65,2 % (2017 : +1,7 point de pourcentage).

Le recul des sinistres est particulièrement sensible dans les branches de l'assurance des véhicules motorisés (« Casco véhicules terrestres » et « Responsabilité civile véhicules terrestres ») et « Incendie, dommages matériels ». En 2018, il y eut moins de sinistres dus à la grêle et à d'autres événements naturels qu'en 2017, ce qui se répercute positivement sur le taux de sinistre des assurances « Casco » et « Incendie, dommages matériels ». Le recul des vols de véhicules – 2018 a enregistré la valeur la plus basse depuis 2009 – ainsi que la baisse d'environ 5 % des accidents de la circulation avec dégâts matériels ont

également eu un effet positif sur l'assurance casco. Le recul des accidents de la circulation se répercute aussi positivement sur l'assurance « Responsabilité civile véhicules terrestres ». En 2018, le taux de sinistres de cette branche était le plus bas depuis 2014.

La hausse inférieure à la moyenne du taux de sinistres dans la branche « Incendie, dommages matériels » s'explique non seulement par la baisse des dommages dus à des catastrophes naturelles observés en 2018, mais aussi – et surtout – par le clair recul des vols, qui ont atteint un niveau historiquement bas en 2018.

Une évolution contraire avec une hausse du taux de sinistres était particulièrement perceptible dans les branches « Accidents » et « Protection juridique », ainsi que « Véhicules maritimes et aériens, trans-

Taux des sinistres des branches dans les affaires directes en Suisse (y compris assureurs-maladie)

	2018	2017	+/-
Maladie	73,9%	75,0%	-1,1 pp
Incendie, dommages matériels	56,1%	55,9%	+0,2 pp
Accident	73,3%	66,6%	+6,7 pp
Casco véhicules terrestres	70,5%	71,7%	-1,2 pp
Responsabilité civile véhicules terrestres	38,0%	41,7%	-3,7 pp
Responsabilité civile	60,2%	52,6%	+7,6 pp
Véhicules maritimes et aériens, transport	54,3%	42,4%	+11,9 pp
Protection juridique	57,7%	53,6%	+4,1 pp
Pertes financières	63,1%	61,1%	+2,0 pp
Crédit, caution	29,7%	45,5%	-15,8 pp
Assistance tourisme	70,3%	73,8%	-3,5 pp
Total	65,2%	64,6%	+0,6 pp

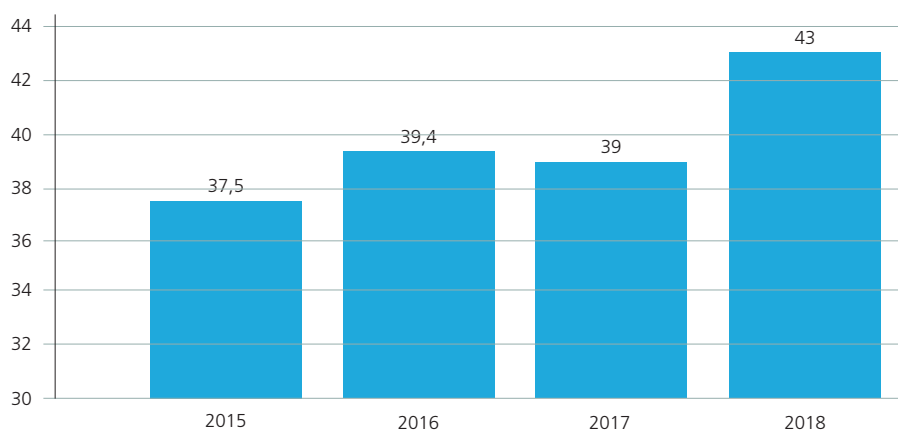
Evolution des fonds propres

ports» et les autres branches d'assurance contre les dommages aux biens: la survenance des sinistres dans la branche «Accidents» était marquée, durant l'été 2018, par une hausse sensible des accidents survenus pendant les loisirs. La nouvelle hausse du taux de sinistres dans l'assurance «Protection juridique» est l'expression d'une propension toujours plus marquée à porter plainte. Les taux de sinistres des autres branches marquées par des risques industriels et commerciaux reflètent les variations spécifiques aux contrats et sinistres de grande envergure.

La hausse des fonds propres des assureurs non-vie s'est poursuivie en 2018. Cette hausse significative par rapport à l'année dernière s'explique principalement par la politique de dividendes au sein d'un groupe d'assurance.

Fonds propres des assureurs non-vie

En milliards de CHF



Assureurs-maladie

Indicateurs

Avec +2,7 %, le développement des primes fut plus modéré que l'année dernière (+3,8 %). Il convient cependant de noter que les recettes de primes consistent en une moyenne entre les diminutions et les augmentations des primes ainsi qu'entre les arrivées et les départs d'assurés. Il n'est donc pas possible d'en tirer de conclusion quant à une éventuelle croissance du marché. Concernant les frais, une certaine stagnation se confirme. Si les frais ont encore marginalement augmenté en 2017, il a été possible d'observer en 2018 une petite baisse des paiements

pour cas d'assurance de 0,2 %. La branche a pu aussi baisser de 1 % les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance. En raison des rendements négatifs sur les placements de capitaux, le bénéfice est bien plus bas que l'année précédente. Comme les assureurs-maladie détiennent en moyenne une part en actions et en fonds plus élevée que les autres sociétés d'assurance (11 % en actions, 22 % en placements collectifs de capitaux), la mauvaise année boursière que fut 2018 a eu de fortes répercussions, ce qui s'observe avant tout dans les pertes comptables.

Indicateurs des assureurs-maladie

En milliers de CHF

	2018	2017	+/-
Primes brutes comptabilisées	8 346 791	8 129 407	2,7%
Primes brutes comptabilisées y compris la part LSA des caisses-maladie	10 055 864	9 809 126	2,5%
Paiements pour cas d'assurance	5 534 028	5 546 837	-0,2%
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	1 550 738	1 566 457	-1,0%
Impôts	120 634	156 308	-22,8%
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	-23 630	576 036	n/a
Bénéfices annuels	358 116	156 308	-36,1%
Total du bilan	17 781 661	17 442 402	1,9%
Placements de capitaux	17 066 779	16 755 043	1,9%
Engagements actuariels	11 245 871	10 990 083	2,3%
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	3 726 797	3 836 849	-2,9%
Rendements des placements	-0,14%	3,53%	-3,67 pp
Rendement des fonds propres	9,61%	14,61%	-5 pp
Ratio de solvabilité SST	278%	266%	+12 pp
Ratio de couverture de la fortune liée	131%	135%	-4 pp

Avec 278 %, le ratio de solvabilité moyen était bien supérieur à la valeur visée de 100 %, s'établissant donc à un niveau très confortable. Le modèle standard SST pour les assureurs-maladie est actuellement révisé et adapté pour suivre de plus près les conditions-cadres spécifiques à ce secteur.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

La représentation des parts de marché¹ montre que presque 84 % de l'ensemble du volume des primes

est à mettre au compte des huit principaux assureurs-maladie. Durant l'année sous revue, il n'y a pas eu de changement notable concernant les acteurs du marché. Parmi les prestataires plus petits, l'on compte un acteur de moins : durant l'exercice sous revue, l'assureur-maladie ProVAG fut définitivement libéré de la surveillance, car son portefeuille d'assurés a été transféré en novembre 2017 à CONCORDIA Assurances SA.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2018	Part de marché 2018	Primes comptabilisées 2017	Part de marché 2017
Helsana Assurances complémentaires	1 764 964	17,6%	1 771 846	18,1%
SWICA Assurance-maladie	1 490 892	14,8%	1 442 071	14,7%
CSS Assurance-maladie	1 336 000	13,3%	1 264 272	12,9%
Visana	1 133 562	11,3%	1 121 826	11,4%
Groupe Mutuel (Groupe Mutuel Assurances et Mutuel Assurances SA)	1 024 094	10,2%	931 672	9,5%
Sanitas	772 762	7,7%	766 259	7,8%
CONCORDIA	570 712	5,7%	546 391	5,6%
Assura	348 271	3,5%	338 660	3,5%
Huit plus grands assureurs	8 441 257	84,0%	8 182 998	83,5%

¹ Ces chiffres comprennent l'ensemble des recettes de primes générées par les entités indiquées (y compris les primes pour les branches d'assurance exploitées en sus de l'assurance-maladie).

Indicateurs

Le volume des primes brutes des réassureurs assujettis à la surveillance en Suisse a enregistré un net recul en 2018. Il a chuté de plus de 20 % par rapport à l'année précédente et se monte à 37,5 milliards de francs ; ce phénomène résulte essentiellement d'adaptations des affaires de réassurance conclues avec des sociétés appartenant au groupe. Suite à

une charge des sinistres moindre par rapport à celle de l'année précédente, les bénéfices annuels se sont appréciés de 840 millions de francs pour s'établir à 2,4 milliards de francs. La solvabilité des réassureurs a reculé de 20 points de pourcentage et s'élève désormais à 203 %.

Indicateurs des réassureurs

En milliers de CHF

	2018	2017	+/-
Primes brutes comptabilisées	37 465 298	49 273 479	-24,0%
Paiements pour cas d'assurance	27 240 015	18 078 934	50,7%
Charges découlant de la variation de la réserve mathématique	-4 752 401	13 244 929	n/a
Charges découlant de la variation des autres dettes actuarielles	203 999	-1 283 226	n/a
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	11 047 291	13 684 048	-19,3%
Impôts	401 316	400 436	0,2%
Bénéfice / perte sur les placements de capitaux	2 876 841	4 023 827	-28,5%
Bénéfices annuels	2 433 481	840 576	189,5%
Somme du bilan	166 313 338	174 781 945	-4,8%
Placements de capitaux	93 283 00	93 691 027	-0,4%
Engagements techniques	98 182 306	104 009 630	-5,6%
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	25 785 735	26 644 732	-3,2%
Rendement des placements (en %)	3,15%	4,45%	-1,30 pp
Rendement des fonds propres (en %)	9,44%	3,15%	+6,29 pp
Combined ratio net, Non-vie (en %)	120,5%	125,0%	-4,5 pp
Benefit ratio, Vie (en %)	70,8%	70,0%	+0,8 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	203%	223%	-20 pp

Les primes brutes comptabilisées se sont réduites de 24 % (11,8 millions de francs) pour atteindre 37,5 milliards de francs.

Les primes brutes des sociétés de Swiss Re ont faibli au total de près de 5 milliards de francs. A l'instar d'autres entreprises effectuant des transactions avec des groupes américains, ce recul s'explique par les modifications de l'imposition de ce genre de contrats de réassurance. Les primes brutes des autres réassureurs professionnels se sont comprimées de 30,7 % pour s'établir à 15,3 milliards de francs. Le volume des primes des captives de réassurance s'est légèrement consolidé et a atteint 931 millions de francs (+1,2 %).

La baisse des engagements techniques s'est traduite par une diminution de 4,8 % de la somme du bilan, laquelle se monte désormais à 166,3 milliards de francs. Le poste le plus important des actifs, les placements de capitaux, est en revanche resté pratiquement stable. Des dépenses pour sinistres nettement plus faibles, surtout en raison de dommages résultant de catastrophes naturelles moins élevés, ont contribué à l'amélioration des bénéfices annuels, lesquels sont passés de 841 millions de francs à 2,4 milliards de francs, même si le résultat plus faible des placements de capitaux a partiellement compensé cet effet. Le rendement des fonds propres s'est raffermi, passant de 3,2 % à 9,4 %. Le ratio de solvabilité s'est globalement inscrit en recul de 20 points de pourcentage du fait de distributions de dividendes élevées et s'élève à 203 %.

Répartition de la fortune

Au cours de l'exercice, le volume total des placements de capitaux s'est légèrement étioilé de 0,4 milliard de francs pour s'établir à 93,3 milliards de francs. L'allocation des actifs est demeurée globalement très stable. Seules les participations se sont appréciées de 16 % à 19 %. Cette augmentation s'est effectuée

au détriment de réductions minimales de différentes classes d'actifs. Comme d'habitude, les participations demeurent détenues presque exclusivement par des sociétés du groupe Swiss Re qui exercent également une fonction de holding parallèlement à leur activité opérationnelle.

Allocation des actifs des réassureurs

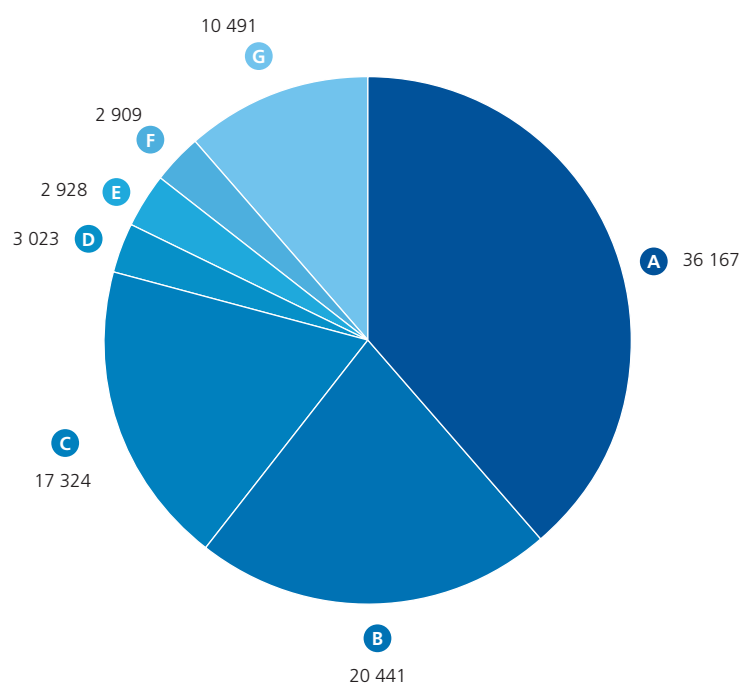
En milliers de CHF

	2018	2018	2017	2017
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	96 379	0%	76 820	0%
Participations	17 324 300	19%	15 130 328	16%
Titres à revenu fixe	36 167 924	39%	36 905 513	39%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	2 908 998	3%	2 471 145	3%
Hypothèques	813 234	1%	809 035	1%
Actions et placements analogues	1 100 713	1%	1 662 523	2%
Placements collectifs de capitaux	20 441 350	22%	20 794 616	22%
Placements alternatifs	917 603	1%	903 391	1%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	1 781 883	2%	1 719 480	2%
Placements à terme et autres investissements	2 928 420	3%	3 253 410	4%
Prêts sur police	0	0%	0	0%
Autres placements de capitaux	5 779 252	6%	7 151 799	7%
Liquidités	3 022 944	3%	2 812 967	3%
Total des placements de capitaux	93 283 000	100%	93 691 027	100%

Allocation des actifs des réassureurs 2018

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Placements collectifs de capitaux
- C** Participations
- D** Liquidités
- E** Placements à terme et autres investissements
- F** Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique
- G** Tous les autres placements de capitaux



Evolution des primes

A l'instar des primes brutes, les primes nettes ont également enregistré un net recul de plus de 30 %, à l'exception de celles couvrant les catastrophes naturelles. L'évolution géographique des primes affiche une image hétérogène. Les primes en Europe se sont légèrement appréciées (+6,2 %). Les affaires réalisées en Asie et dans la région Pacifique ont bondi (+38,5 %). Celles en Amérique du Nord, jusqu'ici le marché le plus important pour les compagnies suisses, se sont effondrées de 46 %.

Comme l'on pouvait déjà s'y attendre l'année précédente, les nouvelles dispositions fiscales américaines applicables aux transactions conclues avec des groupes américains se sont traduites par d'importantes adaptations des contrats de réassurance intergroupe, surtout de ceux applicables aux réassurances en quote-part, particulièrement générateurs de volume.

Primes encaissées

En milliers de CHF

	2018	2017	+/-	Part en % 2018
<i>Short tail</i> (déroulement court)	11 612 946	15 431 349	-24,7%	34,2%
<i>Long tail</i> (déroulement long)	8 941 633	13 813 958	-35,3%	26,3%
Catastrophes naturelles	1 988 756	1 956 470	1,7%	5,9%
Total Non-vie	22 543 335	31 201 777	-27,7%	66,4%
Vie	11 410 122	10 320 595	10,6%	33,6%
Total primes nettes	33 953 457	41 522 372	-18,2%	100%
Asie/Pacifique	6 742 898	4 868 010	38,5%	19,9%
Europe	14 011 456	13 197 475	6,2%	41,3%
Amérique du Nord	11 748 804	21 913 633	-46,4%	34,6%
Reste du monde	1 450 298	1 543 254	-6,0%	4,3%
Total primes nettes	33 953 456	41 522 372	-18,2%	100%

Taux de sinistres

En 2018, le taux de sinistres des affaires de réassurance en Non-vie s'est amélioré de 13 % pour s'établir à 63,9 %. Ce phénomène s'explique par l'amélioration des affaires de réassurance avec déroulement court (*short tail*) ainsi que de celles liées aux assurances des catastrophes naturelles. Ces deux secteurs ont enregistré un recul de plus de 20 % de leur taux de sinistres. Par contre, le taux de sinistres des affaires avec un déroulement plutôt long (*long tail*) s'est légèrement apprécié par rapport à l'année précédente. Si la fréquence des sinistres majeurs était, certes, nettement plus faible que celle enregistrée en 2017, année record, elle demeure néanmoins très élevée. A

cela s'ajoute le fait que l'ampleur des sinistres a été sous-estimée dans un premier temps, si bien que les résultats de l'année 2019 seront également touchés.

Les catastrophes naturelles ont une nouvelle fois été dominées par les ouragans aux Etats-Unis. Toutefois, l'Asie n'a pas été épargnée non plus par les tempêtes tropicales et les inondations. Après prise en compte des dommages provoqués par l'homme, le volume total des sinistres assurés se monte à près de 85 milliards de dollars américains (source : Swiss Re Institute, sigma 2/2019).

Taux de sinistre en réassurance non-vie

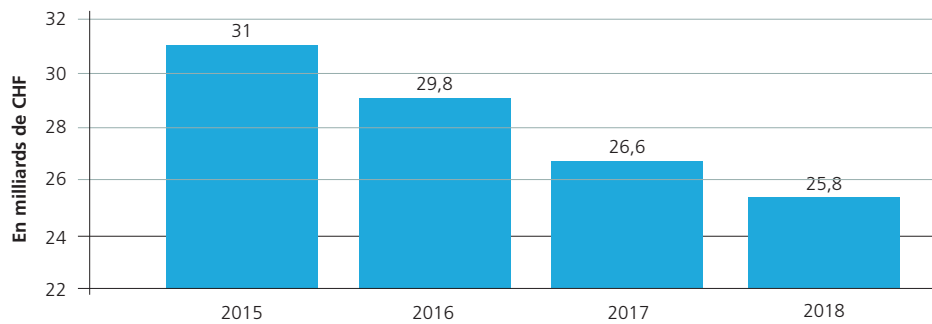
	2018	2017	+/-
Short-tail	61,0%	81,7%	-21,7 pp
Long-tail	68,8%	71,2%	-2,4 pp
Catastrophes	59,0%	86,2%	-27,2 pp
Total	63,9%	77,3%	-13,4 pp

Evolution des fonds propres

Les fonds propres statutaires ont poursuivi leur mouvement de recul (-3,2 % par rapport à l'année précédente) et sont passés de 26,6 milliards de francs à 25,8 milliards de francs. Les bénéfices annuels de 2,4 milliards de francs ont été largement compensés par les dividendes versés en 2018. Les sociétés de Swiss Re ont enregistré un recul de près de 1 milliard

de francs. Les fonds propres des autres compagnies professionnelles de réassurance sont demeurés stables à 11,4 milliards de francs ; dans le cas des captives de réassurance, le niveau des fonds propres s'est apprécié de 200 millions de francs pour s'établir à 2,8 milliards de francs.

Fonds propres des réassureurs



Combined ratio

Le *combined ratio* ou ratio combiné est un indicateur composé du taux de sinistres bruts et du taux de frais d'exploitation. En assurance, il permet de juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances. Cet indicateur met en évidence si et dans quelle mesure les dépenses brutes pour sinistres et les charges résultant de l'exploitation d'assurance pour compte propre sont couvertes par les primes brutes acquises pour compte propre.

Expense ratio

L'*expense ratio* ou le taux de frais d'exploitation est un indicateur de l'assurance non-vie qui montre le taux de primes brutes acquises utilisé pour le financement des charges résultant de l'exploitation d'assurance. Le calcul de l'*expense ratio* s'obtient en divisant les primes brutes acquises par les charges d'exploitation. Cet indicateur permet de déterminer l'efficacité des entreprises établies. En la matière, c'est moins le taux qui importe que sa variation au fil du temps.

Fortune liée

La loi oblige les entreprises d'assurance à constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Grâce à cette réglementation, les assurés bénéficient d'un substrat de responsabilité qui leur garantit qu'en cas de faillite de l'entreprise d'assurance, leurs prétentions seront honorées avant celles des autres créanciers. Les entreprises d'assurance, à l'exception des sociétés de réassurance, sont tenues de respecter des prescriptions spéciales en matière de placement de la fortune liée. Ces prescriptions portent aussi bien sur les catégories autorisées pour le placement de la fortune liée que sur les exigences posées aux entreprises d'assurance en matière d'organisation des placements et de leurs processus. Elles prévoient aussi des restrictions précises pour les catégories de placement plus risquées.

Loss ratio

Le *loss ratio* ou taux de sinistres brut est un indicateur en assurance non-vie qui indique la proportion des primes encaissées utilisée pour le financement des prestations d'assurance. Le *loss ratio* s'obtient en divisant les sinistres bruts payés et provisionnés par les primes brutes acquises. Le taux de sinistres brut illustre dans quelle mesure les affaires d'assurances sont touchées par des sinistres, si les primes sont suffisantes et la politique de souscription appropriée.

Ratio de solvabilité SST

Instrument moderne de surveillance reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité (SST) découle d'une approche du bilan global. A cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, forte de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital-cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire), à l'exception de la caisse-maladie SWICA.

Rendement des fonds propres

Le rendement des fonds propres est un indicateur qui mesure la rentabilité des fonds propres. Le rendement des fonds propres s'obtient à partir du rapport entre le bénéfice annuel et les fonds propres. Simple et parlant, cet indicateur permet de comparer la rentabilité des entreprises entre elles. Le résultat après impôts n'est pas distribué dans son intégralité aux bailleurs de fonds propres, mais très souvent investi dans les réserves de bénéfices.

Rendements des placements de capitaux

Les rendements des placements de capitaux s'obtiennent en divisant le bénéfice ou la perte résultant des placements de capitaux par le total moyen des placements de capitaux. Le rendement des placements de capitaux permet de déterminer la performance de l'activité de placements de l'entreprise d'assurance. Pour le calcul, les produits directs, les bénéfices et pertes réalisés, les bénéfices et pertes comptables ainsi que les charges liées à l'administration des placements de capitaux sont additionnés dans le numérateur. Le total moyen des placements de capitaux constitue le dénominateur (engagements des instruments financiers dérivés inclus et placements de capitaux pour compte d'autrui exclus).

Abréviations

PIB Produit intérieur brut

IBNR «*incurred but not reported*» (sinistre survenu mais non encore déclaré) : provisions pour dommages déjà survenus mais non encore déclarés à l'assureur.

SST Test suisse de solvabilité

LCA Loi fédérale du 2 avril 1908 sur le contrat d'assurance (loi sur le contrat d'assurance ; RS 221.229.1)



Editeur

Autorité fédérale de surveillance des marchés
financiers FINMA
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)31 327 91 00
Fax +41 (0)31 327 91 01
info@finma.ch
www.finma.ch

Septembre 2019

Formulation épicène

Par souci de lisibilité, il n'est pas fait ici de
différenciation quant au genre, par exemple
entre créancières et créanciers ou investis-
seuses et investisseurs. Les termes employés
s'appliquent sans distinction aux deux sexes.

Mise en page

FINMA